

Adhérent	Référent AMAP	Producteur·trice en Amap :
Nom :	Sébastien MOREL amap@labeletlablette.org	Nelly & Manu COULLET
Adresse :		2425 route des Valaises
CP / Ville :		38440 Villeneuve de Marc
Tel :		06 83 35 01 63 - 06 62 79 05 37
Mail :		ferme@lesbiquettesdesvalaises.fr



Indiquez dans les cases les quantités désirées pour chaque produit et chaque distribution.

Minimum de **12 paniers** sur l'année, 2 paniers sur la demie-saison

Minimum de commande par panier fixé à **4€**

Faisselles			Yaourts		L'Odette				Fromages cendrés		Brique	Les p'tits bouchons	P'tit biquet Enrobé				Tomme	
x 1	x 4	x 6	x 4	4 6	Frais	Mi-sec	Sec	Crèmeux	Bûche	Pyramid			Italien	Poivre	Bambin	Jardin		
180g	4x100g	6x100g	4x125g	6x125g	110g	90g	70g	90g	180g	180g	180g	130g	80g	80g	80g	80g	125g	250g

*Enrobés saveurs :
- italienne: poivron, graines de moutarde, oignon, tomate, origan, herbes de Provence, poivre.
- bambins: oignons, tomate, pavot.
- jardin: oignon, ail, tomate, ciboulette, persil, poivre.

Nos fromages peuvent avoir un poids (donné ici de manière indicative) qui varie en fonction de leur affinage et de la période de lactation

	1.50 €	4.00 €	5.00 €	4.00 €	6.00 €	2.00 €	2.00 €	2.00 €	2.50 €	3.50 €	3.50 €	3.50 €	4.00 €	2.00 €	2.00 €	2.00 €	2.00 €	5.00 €	10.00 €	total panier	
14-avr-21																					€
28-avr-21																					€
12-mai-21																					€
26-mai-21																					€
9-juin-21																					€
23-juin-21																					€
7-juil-21																					€
21-juil-21																					€
4-août-21																					€
1-sept-21																					€
15-sept-21																					€
29-sept-21																					€
13-oct-21																					€
27-oct-21																					€
10-nov-21																					€
24-nov-21																					€



Nouveau !

Savons au lait de chèvre de l'exploitation	Nature	5.90 €			€
	Nature & graine pavot	5.90 €			€
	Parfumé citron & Romarin	5.90 €			€
	Argile rose & Cameline	5.90 €			€
			Total		€

Règlement par chèque à l'ordre Nelly COULLET - de 1 à 4 chèques encaissés en début de mois

Fait en 2 exemplaires à Lyon, le :

Producteur

Référent AMAP

Adhérent

Ce contrat solidaire vous engage dans l'acceptation et le respect de la "Charte des AMAP".

Le contractant s'engage à respecter les conditions d'adhésion de l'AMAP Label et la Blette (consultables sur le document d'adhésion) et à être à jour de ses cotisations à l'association.